



Communiqué de presse

Paris le 7 avril 2009

Téléchargement légal et illégal sur internet

Selon l'étude d'Ipsos MediaCT consacrée au téléchargement, un internaute Français sur six âgé de 16 à 34 ans déclare télécharger régulièrement des contenus vidéo (TV, films, sport) ou musicaux de manière illégale

A l'heure où l'Assemblée Nationale s'apprête à voter la Loi Création et Internet, Ipsos MediaCT publie les résultats de « Connections », la première enquête comparative internationale sur les nouvelles pratiques de téléchargement de contenus sur internet (TV, films, sport, musique, jeux).

Le téléchargement - légal et illégal - est particulièrement répandu parmi les segments de population les plus jeunes. La Chine apparaît comme le pays dans lequel cette pratique est la plus développée : plus de la moitié des jeunes internautes chinois déclarent télécharger illégalement des jeux vidéo. Ce taux dépassé même 70% pour les contenus vidéo (TV, films, sport) et la musique.

La France est un pays où le téléchargement est encore relativement peu répandu. Entre 15 et 20% des jeunes Français connectés déclarent pirater des contenus vidéo ou musicaux. Ce taux tombe à 6% pour les jeux vidéo. Parmi les contenus vidéo (TV, film, sport), le téléchargement illégal est néanmoins trois fois plus répandu que le téléchargement légal (14% contre 5%). Cette proportion s'inverse sur le marché des jeux vidéo (6% contre 17%). Le piratage n'est pas une pratique exclusive. Le plus souvent, les mêmes individus combinent des pratiques légales et illégales.

Quel est le manque à gagner provoqué par le téléchargement illégal ? S'ils n'avaient pas pu charger illégalement de morceaux de musique, les pirates français estiment qu'ils ne les auraient pas écoutés ; ou bien qu'ils auraient emprunté des CD à un ami pour les copier. Près de 25% déclarent toutefois qu'ils auraient acheté le CD en magasin, et 5% qu'ils auraient payé sur un site officiel.

Sur le marché du contenu vidéo (TV, film, sport), la piraterie se substitue davantage aux pratiques payantes : fréquentation du cinéma et achat de DVD. En l'absence de téléchargement illégal, un tiers des internautes pirates français déclarent néanmoins qu'ils auraient emprunté le DVD à un ami, 25% qu'ils n'auraient pas été voir le film.

***Connections** est une enquête internationale on line réalisée dans 12 pays (France, UK, Espagne, Allemagne, Italie, USA, Japon, Chine, Brésil, Emirats Arabes Unis, Russie, Inde). Elle étudie l'ensemble des pratiques de consommation de la musique, de la vidéo (programmes TV, événements sportifs, films) et des jeux vidéo : achat et /ou location de supports physiques en ligne et/ou en magasin ; téléchargements et/ou streaming payants et/ou gratuits sur des sites officiels ; téléchargement et/ou streaming gratuits sur des sites non officiels. Des quotas de sexe, d'âge et géographiques ont été pris en compte pour refléter les caractéristiques des populations internautes dans chacun des pays étudiés. Le terrain a été réalisé en janvier et février 2009 auprès de 6521 individus.*

***Ipsos MediaCT** est la filiale d'Ipsos dédiée au marché convergent des médias, des contenus et des nouvelles technologies. Ses solutions s'articulent autour de la mesure de l'audience, l'exploration des comportements, l'analyse des marchés, le développement de nouveaux produits, l'acquisition et la fidélisation client.*

***Ipsos** est le 3ème groupe mondial d'études par enquête. Présent dans 64 pays, Ipsos emploie plus de 9 000 collaborateurs dans le monde et a réalisé en 2008 un CA proche d'un milliard d'Euros.*

Pour toute information, merci de contacter :

Juliette Delfaud, Directeur du développement 01 41 98 91 56, juliette.delfaud@ipsos.com

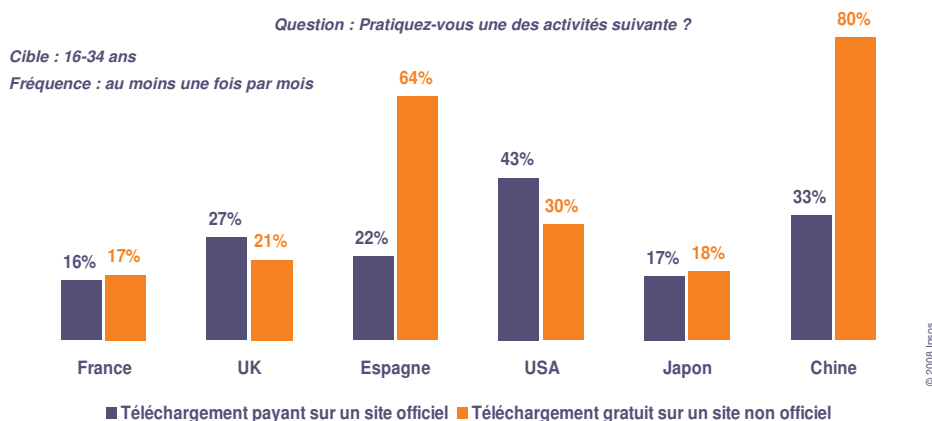
Bruno Lenain, Directeur de Département 01 41 98 91 77, bruno.lenain@ipsos.com

Les résultats – Extraits du rapport



Les pratiques de téléchargement de la musique

- Les jeunes Français (16-34 ans) déclarent télécharger quasiment autant de musique de façon légale et payante que de façon illégale
- Les jeunes Espagnols (16-34 ans) sont les champions européens du téléchargement illégal, encore loin néanmoins derrière les jeunes chinois qui sont 80% à déclarer télécharger de façon illégale
- Au Royaume-Uni et aux USA, les 16-34 ans déclarent plus télécharger de façon légale et payante que de façon illégale.



Connections – Avril 09

© 2008 Ipsos

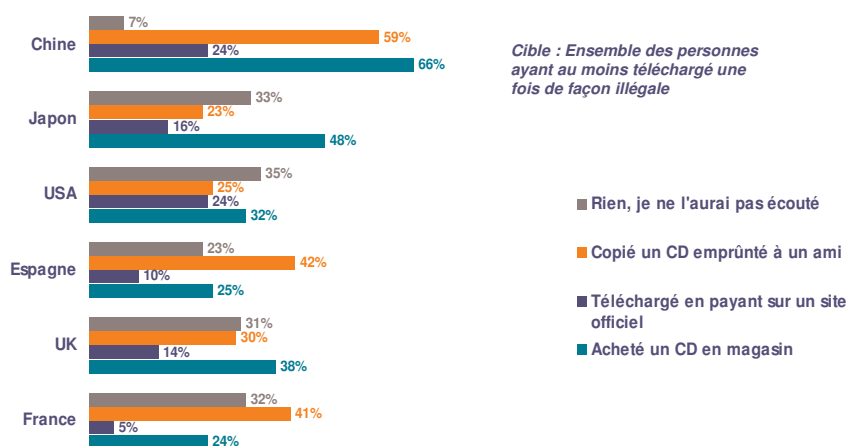
2



Les pratiques de téléchargement de la musique

- En France, le téléchargement illégal se substitue avant tout au fait d'emprunter un CD (comme c'est aussi le cas en Espagne) et crée également une nouvelle pratique d'écoute (32% déclarant qu'ils n'auraient pas écouté le CD s'ils ne l'avaient pas téléchargé)
- Aux Etats-Unis, le téléchargement illégal crée également une nouvelle pratique d'écoute, tandis que dans les autres pays, il se substitue avant tout à l'achat de CD en magasin

Question : et si nous n'aviez pas téléchargé de façon illégale, qu'auriez-vous fait ? (Plusieurs réponses possibles)



Connections – Avril 09

© 2008 Ipsos

3

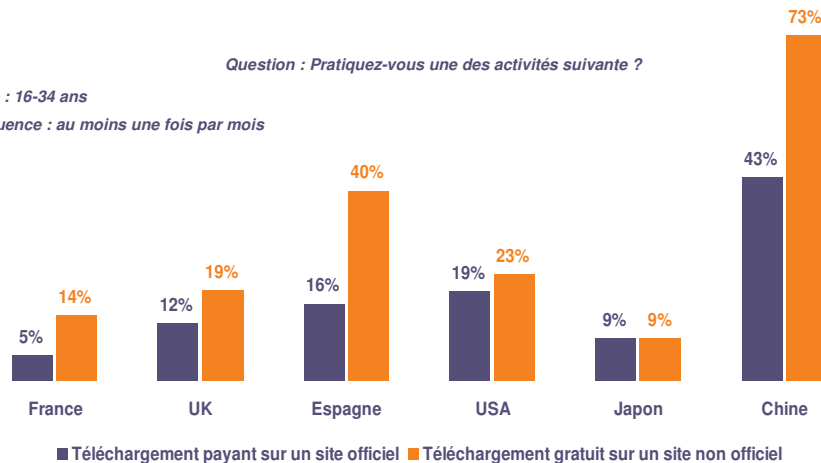
Les pratiques de téléchargement de la vidéo (programme TV, évènement sportif, film)

- Les jeunes Français (16-34 ans) déclarent télécharger trois fois plus de vidéo de façon illégale que légale.
- A l'exception des jeunes Japonais qui téléchargent autant de la vidéo de façon légale qu'illégale, le téléchargement illégal de vidéo prédomine néanmoins dans les autres pays, notamment en Espagne et en Chine.

Question : Pratiquez-vous une des activités suivante ?

Cible : 16-34 ans

Fréquence : au moins une fois par mois



© 2008 Ipsos

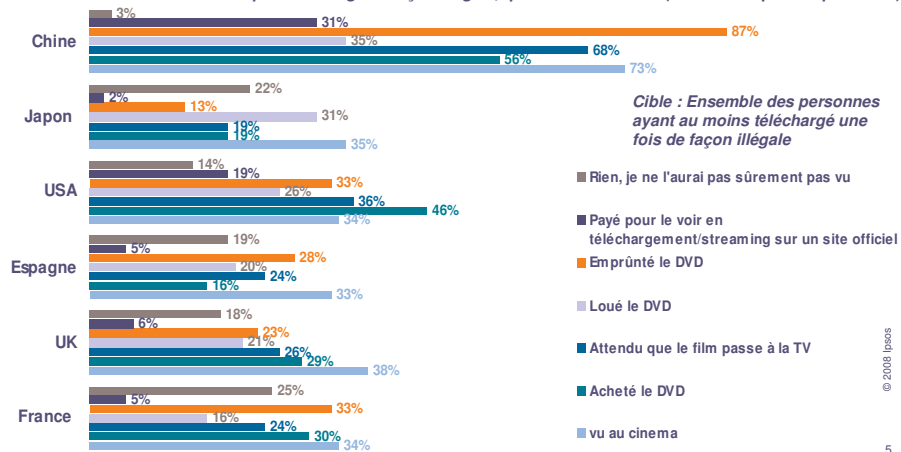
Connections – Avril 09

4

Les pratiques de téléchargement de la vidéo (programme TV, évènement sportif, film)

- Parmi les jeunes Français (16-34 ans) le téléchargement illégal se substitue au fait de voir un film en salle (ce qui également le cas au UK, en Espagne et au Japon) ou d'emprunter le DVD (ce qui est aussi le cas en Espagne et en Chine).
- Aux Etats-Unis, la pratique du téléchargement illégale chez les jeunes (16-34 ans) se substitue avant tout à l'achat de DVD.

Question : et si nous n'aviez pas téléchargé de façon illégale, qu'auriez-vous fait ? (Plusieurs réponses possibles)



Cible : Ensemble des personnes ayant au moins téléchargé une fois de façon illégale

© 2008 Ipsos

Connections – Avril 09

5

Les pratiques de téléchargement des jeux vidéo

- Les jeunes Français (16-34 ans) déclarent télécharger trois fois plus de jeux vidéo de façon légale que de façon illégale, enregistrant ainsi le plus fort écart parmi les pays étudiés
- Globalement, les pratiques de téléchargement légales prédominent en matière de jeux vidéo chez les 16-34 ans

